



Bulletin d'adhésion 2019

L'association Villecresnes Avenir a pour but :

- ❖ De **réunir des personnes** qui partagent une même vision de la participation citoyenne à la démocratie locale, en s'affranchissant de toute référence à la doctrine des partis politiques et en se limitant au service de l'intérêt général.
- ❖ De **favoriser l'établissement d'un dialogue** entre les habitants de Villecresnes qui partagent des valeurs d'ouverture, de solidarité, de respect de tous, et qui portent un vif intérêt aux aspects éducatifs, culturels et associatifs.
- ❖ De **constituer un lieu d'échange et de réflexion**, portant sur les besoins du futur, l'organisation d'activités autour de thèmes variés dans l'intérêt de Villecresnes et de ses habitants.

En y adhérant :

- ❖ Vous soutenez la démarche engagée par les membres de l'association
- ❖ Vous serez informé des réflexions, des actions et des projets qui concernent Villecresnes
- ❖ Vous ferez parti du projet et vous deviendrez un acteur de la préparation de l'avenir

 Villecresnes Avenir  @villeAvenir

www.villecresnes-avenir.fr

Nom :

Date et Signature :

Prénom :

Villecresnes Avenir

Année 2019

Prénom conjoint (si adhésion couple) :

Téléphone :

Adresse :

E-Mail :

Cotisation simple : 20€
Cotisation couple : 40€

Montant cotisation :
Don complémentaire (pour les bienfaiteurs) :

Veillez indiquer au dos :

- ❖ *L'adresse courriel de personnes de votre entourage à qui vous souhaiteriez que nous transmettions nos publications*
- ❖ *Vos commentaires éventuels*

Paiement de la cotisation par chèque à l'ordre de « Villecresnes Avenir »
envoyé au trésorier, Stéphane RABANY, 13 rue des plantes, 94440 Villecresnes
ou par virement (faire un mail à virement@villecresnes-avenir.fr pour connaître les modalités)

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.villecresnes-avenir.fr, rubrique adhésion